

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**10 DÉCEMBRE 2018  
20 H**

Séance spéciale budget du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 10 décembre 2018, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

*La première période de questions est reportée à la fin de la séance*

Présentation du budget 2019 par monsieur le maire Martin Damphousse.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2018-519 Adoption du budget 2019  
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le budget pour l'année 2019, prévoyant des dépenses au montant de 41 314 219 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récépissé.

ADOPTÉE.

**2018-520 Adoption du programme triennal d'immobilisations  
2019-2020-2021**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019 2020 2021 totalisant une somme de 68 105 850 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Motifs des diminutions de dépenses en matière de transport en commun
- Aménagement futur de la rue Guèvremont
- Lieu d'installation de la piste de Pumptrack
- Aménagement de nouveaux terrains de baseball synthétiques pour 2020
- Amélioration de la déserte Wifi dans les parcs
- Coût des collectes de matières résiduelles en 2015 et aujourd'hui
- Diminution du taux de taxation industrielle
- Coût de reconstruction du chemin de la Baronnie
- Détails des autres revenus au budget
- Moment de réalisation de la phase 2 de la rue du Parcours
- Demande d'éclairage du panneau d'entrée de ville le long de la route 132

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 52.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Damphousse

---

Me Marc Giard, OMA